

profite beaucoup aux Canadiens et aux Canadiennes, qui non seulement élargissent leurs débouchés, mais obtiennent aussi des emplois et une plus grande sécurité économique. En appliquant nos connaissances et en offrant nos produits là où il y a une nouvelle demande, le Canada préserve et accroît sa compétitivité.

Monsieur le Président, il n'est pas inutile de rappeler que les Nations Unies, le Commonwealth et la Francophonie sont de grandes organisations multilatérales au sein desquelles les Canadiens et les Africains se sont trouvé étroitement associés. Nombre de nos députés ne savent peut-être pas que 30 p. 100 des pays membres des Nations Unies, 27 p. 100 de ceux du Commonwealth et 52 p. 100 de ceux de la Francophonie sont des pays africains.

Les liens linguistiques, culturels et historiques entre nos nations remontent bien plus loin que les relations engendrées par nos programmes d'aide. En vérité, le bilinguisme et le multiculturalisme du Canada ont été des facteurs importants dans l'édification de ces relations à long terme. C'est sur ces fondements que nous pouvons, si nous en avons la volonté politique, bâtir de fructueux et durables partenariats. À mon avis, nous ne pouvons pas nous en passer. Notre examen de la politique étrangère devrait nous aider à mieux cerner les meilleures possibilités de gérer efficacement nos programmes.

Dans ses programmes d'aide au développement, le Canada a, de tout temps, placé en tête les activités destinées à soulager la pauvreté dans le monde. On a constaté que le crime, la violence et les grands conflits naissent souvent là où régnait la misère. Notre gouvernement a déclaré qu'il visait à consacrer 25 p. 100 de l'APD [aide publique au développement] pour répondre aux besoins humains fondamentaux et développer les ressources humaines, pour assurer l'essentiel au niveau de la santé et de l'éducation, pour oeuvrer en collaboration plus étroite afin d'aider les femmes qui sont les principaux, mais les plus pauvres, pourvoyeurs de services dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation, et enfin pour créer un développement durable de façon à ce que les générations futures connaissent elles aussi la paix et la sécurité.

Le gouvernement a été élu parce qu'il a promis de se montrer responsable au niveau budgétaire. Si nous ne sommes pas pour l'instant en mesure d'accroître les crédits consacrés à notre programme d'aide au développement, notre objectif demeure, c'est-à-dire arriver à ce que l'APD représente 0,7 p. 100 du PNB [produit national brut]. Malgré les nécessaires restrictions budgétaires, je ne crois pas que des ressources financières limitées impliquent une baisse d'efficacité. Grâce à des programmes innovateurs, dynamiques et bien gérés, la portée de notre influence peut même s'élargir. Par exemple, les initiatives entreprises en fonction des droits de la personne peuvent avoir des effets généralisés, même si elles sont